

Société | La rentrée mouvementée de Nathalie Malabre, Inspectrice d'Académie en Dordogne



Arrivée le 3 janvier en remplacement de Jacques Caillaud parti à la retraite, la nouvelle Dasen, Nathalie Malabre est en première ligne sur les deux sujets prioritaires du moment : la crise sanitaire qui occasionne des remplacements à effectuer et la prochaine carte scolaire dans un contexte de baisse démographique. Elle assure demeurer attentive à la vulnérabilité des territoires marqués par la ruralité. Parmi les autres dossiers que la nouvelle directrice des services académiques aura à traiter : la lutte contre le harcèlement scolaire et la scolarisation des élèves à besoins particuliers.

Nathalie Malabre a pris ses fonctions de directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Dordogne, lundi 3 janvier. Celle qui remplace Jacques Caillaud, parti à la retraite, exerçait comme directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale dans le département du Nord (59). Et le moins que l'on puisse dire, c'est que sa prise de fonctions, s'est déroulée sur les chapeaux de roue : elle s'est retrouvée en première ligne sur la gestion du Covid 19. *"Je me suis retrouvée dès 7 h 30, dans la gestion de la crise sanitaire avec des visioconférences avec la Rectrice d'Académie, mais aussi les inspecteurs sur le terrain."* Sa première urgence est le remplacement des enseignants absents parce que positifs au Covid 19 ou identifiés comme cas contact. Le 7 janvier au matin, 43 classes étaient fermées sur l'ensemble du département de la Dordogne, contre 51 la veille (Depuis cette date, le nombre de cas s'amplifie, suscitant le mécontentement du monde enseignant lié aux protocoles sanitaires qui se succèdent et un appel est lancé pour le 13 janvier). Pour assurer la poursuite des enseignements, Nathalie Malabre a lancé un appel à candidature via le site de l'Inspection Académique.

"Nous avons été dotés par le rectorat de moyens supplémentaires pour pouvoir proposer une dizaine de contrats, jusqu'aux vacances d'été dans le premier degré", précise-t-elle. Le profil recherché est : étudiants titulaires d'une licence ou inscrits en institut supérieur du professorat et de l'éducation. Il est également possible de faire appel à de jeunes enseignants retraités, mais aucun d'entre eux n'a posé candidature.

Lutte contre le harcèlement scolaire

Si la gestion de la crise sanitaire demeure bien la priorité du moment, la nouvelle directrice entend bien s'attaquer à d'autres dossiers, notamment la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Dans le département du Nord où elle exerçait jusqu'à présent, elle a été notamment référente départementale des violences en milieu scolaire et

avait commencé à déployer le programme Phare (de lutte contre le harcèlement à l'école). Dans ses missions dans le Nord, elle assurait aussi le suivi de l'école inclusive et des élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle compte poursuivre ces deux actions en Dordogne, et sur le sujet du harcèlement, elle souhaite rencontrer rapidement les procureurs de la République de Bergerac et de Périgueux.

La nouvelle patronne des services départementaux de l'Education nationale doit aussi préparer la prochaine rentrée. Les prévisions tablent sur une nouvelle baisse de la démographie scolaire de 463 élèves dans le département avec de fortes disparités, gain de population à l'Ouest du département, frontalier avec la Gironde et forte déprise à l'Est et au Nord de la Dordogne. *"Nous avons eu des premières discussions positives sur ce sujet avec le Département et les collectivités. Je demeurerai attentive à la vulnérabilité du territoire rural et ferai en sorte de préserver écoles et petits collèges en zone rurale, ce sont des éléments essentiels dans l'aménagement du territoire"*. La baisse des effectifs commence à toucher les collèges. Nathalie Malabre met en avant son sens du dialogue, du travail en équipe, pour mener à bien ses missions. Elle entend aller sur le terrain, en circonscription, dans les écoles, collèges et lycées, pour comprendre les problématiques du département.



Claude-Hélène Yvard

Credit Photo : Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 11/01/2022

[Url de cet article](#)